

Communication N° 04 - 2013 au Conseil communal

Séance du 20 mars 2013

Construction d'un nouveau silo à sel Ouverture d'un compte de crédit d'études

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le silo à sel de la Ville de Pully arrive en fin de vie et sa capacité de stockage est insuffisante au vu des quantités de sel nécessaires pour assurer le service hivernal. En particulier, lors de périodes d'enneigement prolongées, il est arrivé à plusieurs reprises que les services chargés du déneigement manquent de sel.

Pour ces raisons, le renouvellement du silo à sel est prévu au plan des investissements 2012-2016.

Afin d'élaborer le dossier d'enquête et le préavis relatif à ce projet, certaines études préalables doivent être menées. Il s'agit, notamment, d'évaluer la stabilité du terrain et les travaux de fondations qui seront nécessaires.

Pour réaliser ces études préalables, la Municipalité prévoit de mandater des entreprises et des bureaux spécialisés.

Ainsi, la présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité :

- de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de CHF 40'000.00 afin de financer les études précitées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 20 mars 2013